

Actus Marche Aquatique Côtière – Juillet 2014

à diffuser sans modération (pratiquants, animateurs, correspondants régionaux, comités régionaux et départementaux, clubs, etc.)

La Marche Aquatique Côtière, pratique connexe à la randonnée pédestre aujourd'hui en plein essor est de plus en plus proposée au sein des associations affiliées à la FFRandonnée. Cette lettre d'informations est faite pour elles mais également pour vous, comités régionaux, comités départementaux, animateurs, correspondants régionaux et pratiquants. Elle vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quant à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau. Chaque trimestre vous recevrez les dernières informations relatives à la Marche Aquatique Côtière. Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter.

Formations Animateur Marche Aquatique Côtière

La Marche Aquatique Côtière nécessite des conditions spécifiques d'encadrement et d'organisation du fait du milieu dans lequel elle se pratique. La formation d'Animateur Marche Aquatique Côtière permet de former des animateurs dans le but de développer la pratique dans les clubs FFRandonnée locaux.

2 stages ont été organisés les 16, 17 et 18 mai 2014 à l'Ecole Nationale de Voile et de Sports Nautiques à Quiberon et les 28, 29 et 30 mai 2014 au CE RATP de la Seyne-sur-Mer. 30 stagiaires ont suivi cette formation qui s'articule autour de parties théoriques et de séances pratiques en mer : connaissance de la FFRandonnée et historique de l'activité, effets physiologiques de l'activité, protection de l'environnement, assurances et responsabilités, risques aquatiques, animation et gestion des séances, prévention et gestion des risques,... autant de compétences et connaissances thématiques qu'il est nécessaire d'acquérir pour garantir la pratique sécurisée de la discipline.



A noter, la présence d'Hervé Benoît-Chieux, Président de l'association « Les Sentiers Bleus », au stage à Quiberon, dans le cadre de la convention de partenariat signée entre la FFRandonnée et « Les Sentiers Bleus ».

Prochain stage : en Bretagne à l'Ecole Nationale de Voile et de Sports Nautiques à Quiberon les 15, 16 et 17 octobre 2014

Plus d'informations sur les pré-requis et le contenu du stage :

<http://www.ffrandonnee.fr/402/animateur-marche-aquatique-cotiere.aspx>

Regards croisés d'animateurs

2 nouveaux animateurs nous font partager leurs impressions...

Aurélie, forte d'une expérience de pratique sportive en milieu aquatique, a apprécié la formation Animateur Marche Aquatique Côtière. Des intervenants et un contenu de qualité ont répondues à ses attentes et lui ont offert les connaissances et compétences nécessaires pour encadrer l'activité. *« Rien n'a été oublié et le site de l'Ecole Nationale de Voile et Sports Nautiques a l'avantage de pouvoir alterner la théorie avec la pratique. Une séance d'initiation à l'utilisation de la pagaie pourrait compléter la formation ».*

Antoine, nouvel Animateur Marche Aquatique Côtière de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur souligne l'importance des séances pratiques en mer sur la prévention et la gestion des risques.



« Appréhender la façon de sortir de l'eau une personne qui rencontre une difficulté, connaître et savoir prodiguer les gestes de premiers secours sont essentiels pour un Animateur Marche Aquatique Côtière ». Aussi, « l'information donnée par les formateurs sur les sites Internet qui renseignent sur la météo, les vents, les marées... est nécessaire à la préparation d'une séance Marche Aquatique Côtière, tout comme la gestion d'un groupe et l'animation des séances ».

Des animateurs prêts à se jeter à l'eau !

Suite aux stages organisés en mai 2014, la FFRandonnée compte 27 nouveaux Animateurs Marche Aquatique Côtière. Ils viennent s'ajouter aux 26 personnes ayant suivi les premiers modules de formation en 2013 et complétés par un module supplémentaire en 2014. Félicitations à ces 53 Animateurs Marche Aquatique Côtière.

Mémento fédéral : Recommandations et règles techniques et de sécurité pour la pratique, l'encadrement et l'organisation des activités de marche et de randonnée pédestre

Depuis plusieurs mois maintenant, un groupe de travail constitué au sein des services Pratiques Associatives, Formation et Juridique a travaillé à une refonte et une actualisation des différents règlements fédéraux concernant la sécurité des pratiques et des publics. Ces travaux ont abouti à la constitution d'un document unique sur « les recommandations et les règles liées à la pratique, l'encadrement et l'organisation de la randonnée pédestre et activités connexes ».

Approuvé en comité directeur fédéral le 20 juin dernier et applicable le 1^{er} janvier 2015. Il s'articule autour de 3 axes :

- définition des recommandations et règles de sécurité destinées aux pratiquants
- recommandations et règles de sécurité destinées aux encadrants
- recommandations et règles de sécurité pour l'organisateur d'événement

Retrouvez les règles et les recommandations appliquées à la Marche Aquatique Côtière dans ce mémento fédéral, disponible prochainement sur l'espace fédéral :

<https://espace-fede.ffrandonnee.fr>

Structuration et animation du réseau

Un 2^{ème} regroupement des correspondants régionaux Marche Aquatique Côtière sera organisé les 8, 9 et 10 octobre 2014 à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Quiberon. Ce regroupement s'articulera autour de séances en salle sur les thèmes de la formation, du développement territorial, de la promotion et de la communication, de la compétition... mais également d'interventions d'experts de l'ENVSAN, d'échanges et partages d'expériences, et de séances pratiques en mer.

Un courrier d'information a été adressé aux Comités régionaux. Le bulletin d'inscription et l'ordre du jour seront envoyés fin juillet.

Promotion de la Marche Aquatique Côtière

Bienfaitrice et relaxante, la Marche Aquatique Côtière rencontre un véritable succès et se pratique sur la majorité du littoral français. Passion Rando, le magazine de la FFRandonnée vous fait profiter des vertus de cette nouvelle activité du littoral : retrouvez la grande enquête du n°29 (automne 2013) consacrée à la Marche Aquatique Côtière et intitulée « les randonneurs de la mer ». Document téléchargeable sur l'espace fédéral : <https://espace-fede.ffrandonnee.fr>

Journées découverte de la Marche Aquatique Côtière

Lors d'un week-end rando en presqu'île de Quiberon, quelques membres de l'association ESR de Redon (35) ont découvert la Marche Aquatique Côtière. Encadré par Henri Thomas de l'ASAL de Lorient (56), pratiquant l'activité depuis plusieurs années et animateur diplômé, ils





ont apprécié ce moment de « thalasso » après une bonne journée de randonnée. Pas habitué à porter une combinaison, amusement garanti ! « *Une belle expérience, à refaire sans hésiter... dommage que nous habitons loin de la mer* ». Cette sortie aura peut-être suscité des vocations.

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire du Débarquement en Normandie, Eolia Normandie (Centre de Pleine Nature d'Omaha Beach) en partenariat avec le Comité FFRandonnée Calvados, a organisé le 10 mai dernier, une sortie Longe Côte® d'une durée d'1h30 environ. Malgré une météo peu favorable, une vingtaine de personnes ont découvert le site historique d'Omaha Beach, d'une façon originale !

Une nouvelle association « Marche Aquatique Côtière » en Languedoc-Roussillon

Envie de pratiquer la Marche Aquatique Côtière à quelques pas de Montpellier ? L'association Les Bourlingueurs de Mudaison vous propose des sorties Marche Aquatique Côtière. Encadrées par des animateurs récemment diplômés, les séances ont lieu tous les lundis et jeudis à la plage de Carnon. Possibilité de baptêmes.

Renseignements et inscriptions au 06 78 23 41 50 ou bourlingueurs34@hotmail.fr

Le partenariat avec l'association « Les Sentiers Bleus » en actions

L'adhésion des membres des associations labellisées « Sentiers Bleus » à la FFRandonnée

Dans le cadre du partenariat national engagé avec l'association « Les Sentiers Bleus », le comité directeur fédéral a acté la possibilité pour les clubs labellisés Sentiers Bleus de s'affilier à la FFRandonnée et de faire adhérer leurs membres en souscrivant une licence à tarif préférentiel. L'intérêt pour la FFRandonnée est d'accueillir de nouveaux pratiquants et de nouvelles structures, qui offriront aux randonneurs licenciés dans les clubs de proximité, la possibilité de pratiquer le Longe Côte®/Marche Aquatique Côtière. Certains découvriront peut-être une nouvelle passion, d'autres souhaiteront devenir animateurs et ouvriront leur propre section. Pour l'association « Les Sentiers Bleus », c'est l'occasion de bénéficier du réseau FFRandonnée, de participer au comité directeur des structures fédérales et de développer un championnat de France. Cette double licence fait l'objet d'un avenant à la convention signée par l'association « Les Sentiers Bleus » et la FFRandonnée, et sera expérimentée sur la saison sportive 2014-2015.

Rassemblement National « Les Sentiers Bleus » à Saint-Malo

Le 2^{ème} Rassemblement National « Les Sentiers Bleus » se déroulera les 13 et 14 septembre 2014 à Saint-Malo. L'occasion pour l'ensemble des associations « Sentiers Bleus » de se retrouver et de partager leur passion. Sorties Longe Côte®.

La FFRandonnée y sera représentée par sa Présidente et des techniciens. L'ensemble des clubs FFRandonnée sont conviés à venir découvrir ou pratiquer le Longe Côte®/Marche Aquatique Côtière.

Plus d'informations sur www.sentiersbleus.fr

Elaboration d'un règlement des compétitions Longe Côte®/Marche Aquatique Côtière

L'organisation de compétition de Longe Côte® est un axe sur lequel « Les Sentiers Bleus » ont œuvré ces derniers mois. Un code des courses a été établi, posant les bases de compétitions pouvant déboucher sur un championnat et la délivrance de titres. La reconnaissance et le développement de ce règlement compétitif, par la FFRandonnée, fédération délégataire de l'activité, permettrait aux « Sentiers Bleus », par notre intermédiaire de délivrer des titres de champion de France (rendue possible par la double licence des membres des associations labellisées « Sentiers Bleus »).

Une première Coupe de France Longe Côte®/Marche Aquatique Côtière pourrait voir le jour dès 2015.



Une opportunité est ainsi donnée à des publics motivés par la compétition, la performance, l'entraînement, et par voie de conséquence des publics plus jeunes à rejoindre la FFRandonnée.

Et toujours...

Document promotionnel Marche Aquatique Côtière

La FFRandonnée a créé un document promotionnel sur la Marche Aquatique Côtière. Il est diffusé gratuitement à l'ensemble des comités (jusqu'à 100 exemplaires) et associations affiliées (jusqu'à 50 exemplaires) sur simple demande.



Page internet Marche Aquatique Côtière

Une présentation de la pratique est disponible sur le site internet de la Fédération à la rubrique Randonner/pratiques de randonnée. N'hésitez pas à aller la consulter :

<http://www.ffrandonnee.fr/249/la-marche-aquatique-cotiere.aspx>

Si vous aussi vous pratiquez la marche aquatique côtière ou vous souhaitez la pratiquer, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Contact : marcheaquatique@ffrandonnee.fr

Toute personne souhaitant recevoir la lettre Marche Aquatique Côtière peut s'inscrire en envoyant un mail à marcheaquatique@ffrandonnee.fr